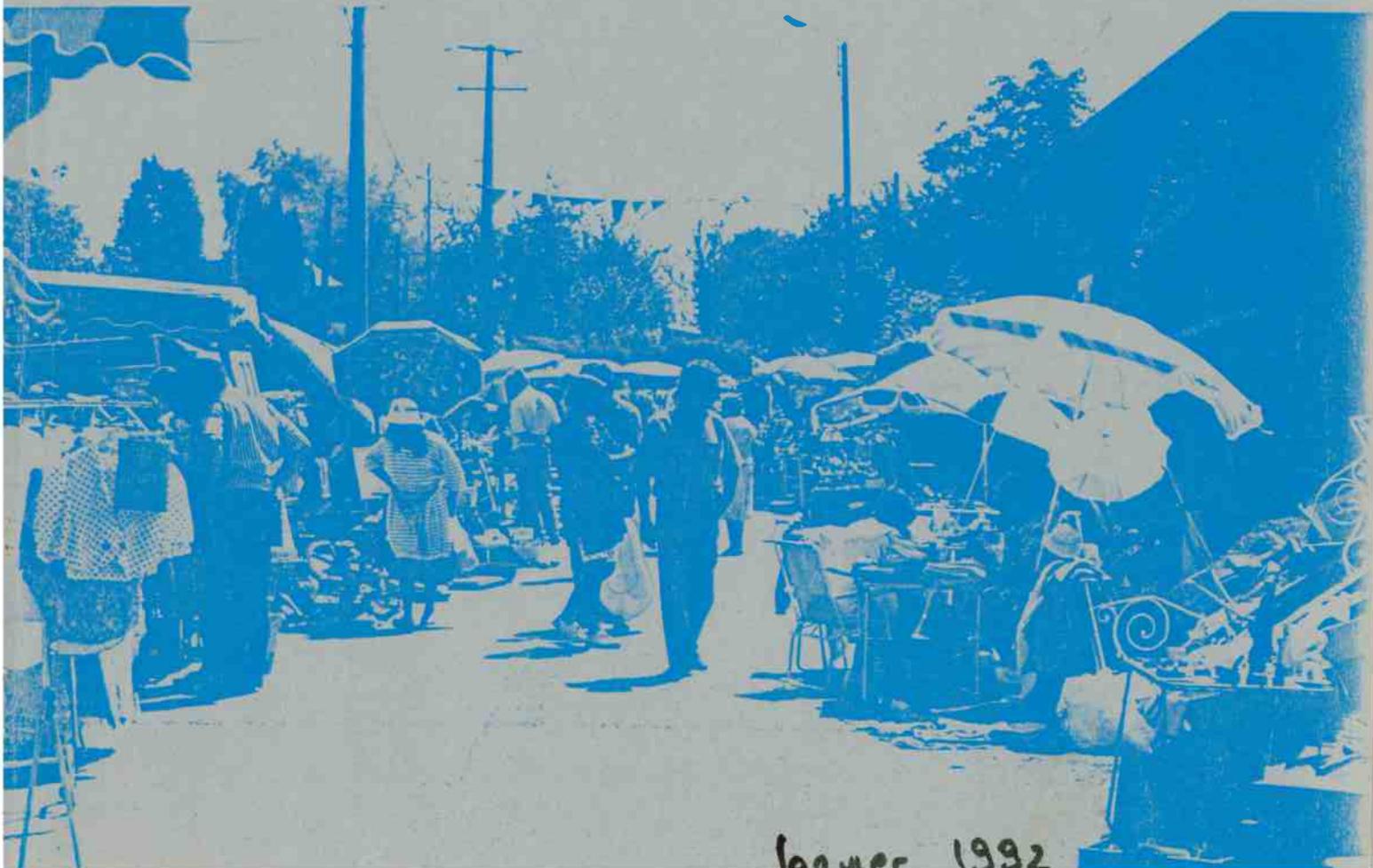


Auzouville sur Ry

BULLETIN

TRIMESTRIEL



Janvier 1992

DECES :

- Mme Ernestine PERMENTIER - FLAGUAIS
- M. Maurice CORNU
- M. André BRUNEL
- Mme Bernadette LEFRANCOIS - FOUET
- Mme Mélie FOURNIER - PETIT
- Mme Henriette GUERIN - LOCU

MARIAGES :

- M. Bruno DUBOURG et Melle Danièle LANNUEL
- M. Didier GODEMENT et Melle Florence MACHIEDO
- M. Sébastien LEFEBVRE et Melle Claudine GIBERT
- M. Pascal GAMBU et Melle Sophie DOURNEL
- M. Gilles ALEXANDRE et Melle Nathalie GAILLARD

NAISSANCES :

- Jessica WILLIAMS
- Clément DURAND
- Sophie LASNEL
- Emmanuelle CROCHEMORE
- Céline DUSANTER
- Estelle COUSIN
- Mélodie DUVAL
- Alice LE FRECHE
- Caroline LETELLIER

NOCES DE DIAMANT

- M. et Mme Jacques TOURRES - LAROCHE.
-

MOT DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Suite à notre rencontre très sympathique du 4 Janvier à la salle polyvalente, nous vous renouvelons tous nos voeux pour la nouvelle année. La santé pour tous les membres de votre famille. Un emploi pour les jeunes et les moins jeunes en recherche de travail. Des conditions de vie satisfaisantes pour tous. Un esprit de fraternité entre tous les habitants pour former ensemble une communauté ouverte sur le monde. Avec tous nos voeux pour que la paix devienne universelle. Pour que la Société soit plus humaine, la solidarité est indispensable.

Au niveau de notre commune nous avons la joie de constater la création d'une nouvelle association "L'ASAR" et sportive de surcroit, nous pouvons nous en réjouir car le sport est une discipline saine, où l'on cultive la loyauté, la tolérance et où l'on y incite l'initiative de faire triompher ses couleurs. C'est pourquoi nous tenons à adresser nos très vives félicitations aux associations locales qui ont organisé les 7 et 8 Décembre 1991 à Auzouville les 30 heures du Téléthon AFM.

Sur le plan de notre village, les travaux projetés en 1991 ont été réalisés (ou en cours de réalisation).

Pour 1992 le Conseil Municipal a décidé de faire effectuer des travaux de rénovation à la cantine scolaire (cuisine et sanitaires à l'intérieur).

L'Assemblée a émis également un avis favorable à l'acquisition par l'Etablissement Public de la Basse Seine d'un terrain contigu à la salle Polyvalente en vue de l'extension ultérieure du parking et des équipements communaux.

Nous allons informatiser le système administratif de la Mairie afin de simplifier le mode de travail.

Nous avons été obligés de fermer la décharge municipale par arrêté préfectoral. Les dépenses de notre budget vont s'en ressentir, mais d'autre part ne faut-il pas dès aujourd'hui commencer à moins polluer ce qui nous entoure. La pollution de notre planète ce n'est pas l'affaire des autres, mais la nôtre. Car les générations qui viendront après nous ont des droits sur nous. Nous devons leur laisser la planète (terre) vivable.

Pour vivre nous devons nous nourrir, nous avons à Auzouville une grande chance, c'est qu'il y ait une boulangerie, une boucherie et une épicerie. Un village sans commerçants c'est comme un village sans école, c'est le commencement de la mort de la commune. Nous faisons appel à chacun de vous, à votre compréhension, faites travailler les commerçants de notre commune si non ils risquent de disparaître et dans l'avenir nous les regretterons car les grandes surfaces ne seront pas toujours ce qu'elles sont. Sachons dépenser quelques deniers de plus pour conserver notre patrimoine, nos commerçants en font partie.

Soyons conscients que l'avenir de notre village dépend de chacun de nous.

BONNE ANNEE A TOUS !

PERMANENCES DE LA MAIRIE

- LUNDI : de 17 H. 30 à 19 H. 30
- MARDI : de 9 H. à 11 H.
- JEUDI : de 17 H. 30 à 19 H. 30
- SAMEDI : de 9 H. à 11 H.

TELEPHONE DE LA MAIRIE : 35.23.40.67

Le courrier peut être déposé dans la boîte à lettre "MAIRIE"

LOCATIONS DES SALLES

La salle polyvalente est louée aux habitants d'Auzouville et hors commune,

TARIFS DE LOCATION (montant à payer à l'inscription en Mairie.)

1ent : Salle de repas et cuisine :

- 1 jour : 800 francs
- 2 jours : 1.200 francs

2ent : Salle de réunion :

- 1 jour : 600 francs
- 2 jours : 900 francs

3ent : L'ensemble des 2 salles :

- 1 jour : 1.100 francs
- 2 jours : 1.500 francs

Pour un vin d'honneur dansant : 500 francs.

4ent : L'ancienne salle des fêtes est réservée à la Cantine Scolaire.

Toutefois et à titre exceptionnel, celle-ci pourra être louée aux habitants au prix de 600 francs.

Pour toute location, un chèque de caution de **1.000 francs** sera demandé à l'inscription. Il sera rendu aussitôt après la location si aucun dégât n'a été constaté.

Les personnes qui louent la Salle Polyvalente ont la possibilité d'avoir sur place la vaisselle pour 150 personnes au prix de 5 francs le couvert.

Par ailleurs nous comptons sur la bienveillante compréhension de tous pour éviter les bruits extérieurs après 22 Heures.

B U D G E T 1 9 9 1

=====

DEPENSES PREVUES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

=====

Combustibles	60.000
Fournitures scolaires	25.000
Fournitures de Mairie	15.000
Personnel permament et non permanent	201.800
Rémunérations diverses	30.000
Cotisation Centre de Gestion	2.000
Charges sociales	75.000
Impôts Fonciers	3.300
Entretien des bâtiments	80.000
Voirie	110.000
Entretien matériel et outillage	21.000
Acquisition matériel	25.000
Electricité - Eau	75.000
Assurances	12.000
Dépense aide sociale	40.000
Cotisation municipale	2.000
Participation externat collèges	1.000
Contingent incendie	30.955
Charges intercommunales	199.000
Prestations de service	2.000
Versement C.C.A.S. Spectacle	70
Subventions	59.250
Fêtes et cérémonies	4.500
Impressions et reliures	3.000
Domumentation générale	500
Téléphone	6.000
Indemnités Maire et Adjoints	48.000
Dépenses imprévues	10.000
Intérêts d'emprunts	90.673
Ramassage ordures et entretien décharge	40.000
Prélèvement pour dépenses d'investissement	194.701
Titres annulés	100

TOTAL

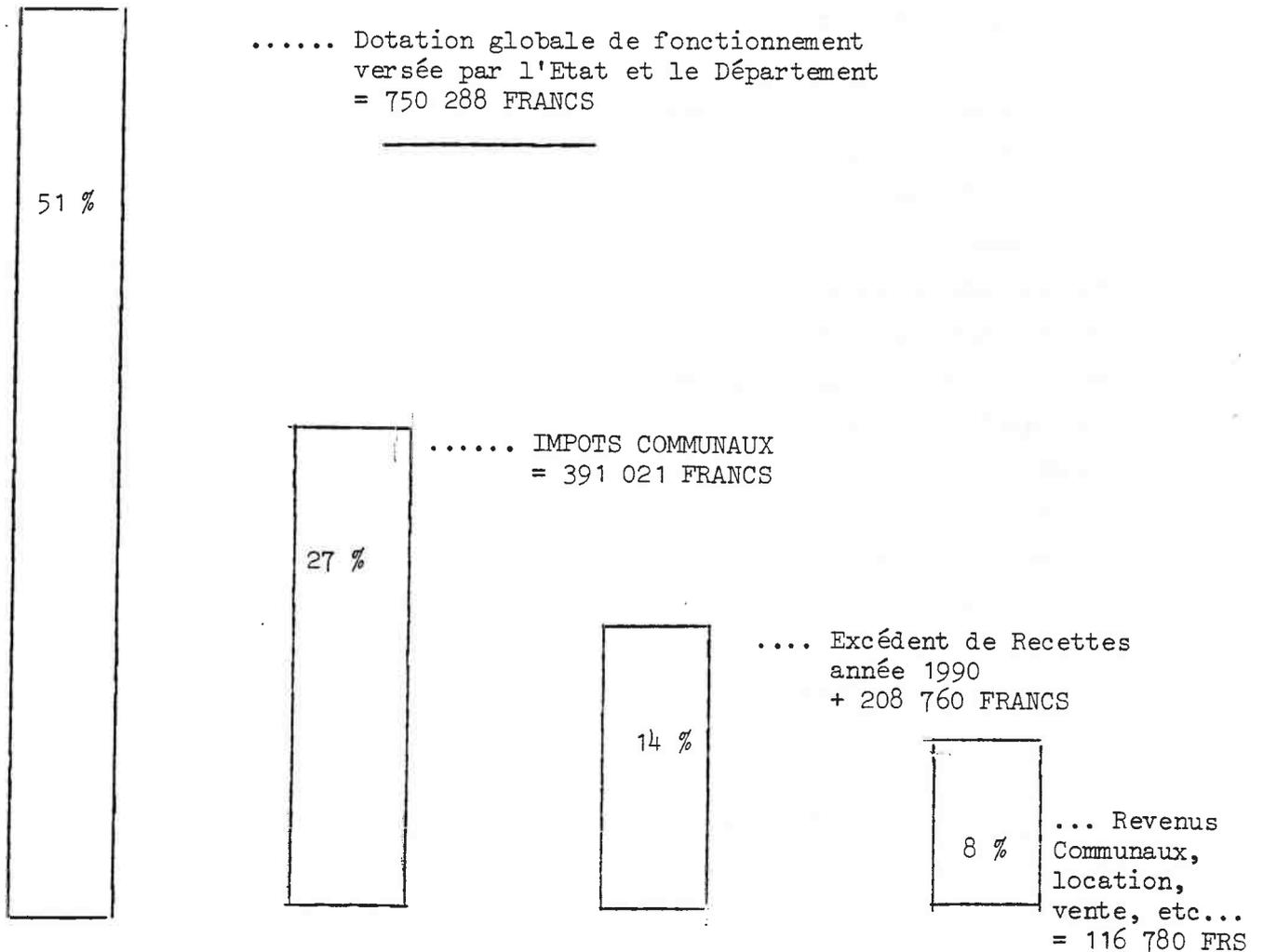
1.466.849 FRANCS

B U D G E T 1 9 9 1

RECETTES PREVUES EN SECTION DE FONCTIONNEMENT

TOTAL : 1 466 849 FRANCS

P R O V E N A N C E



Produits et répartition
des Impôts communaux :

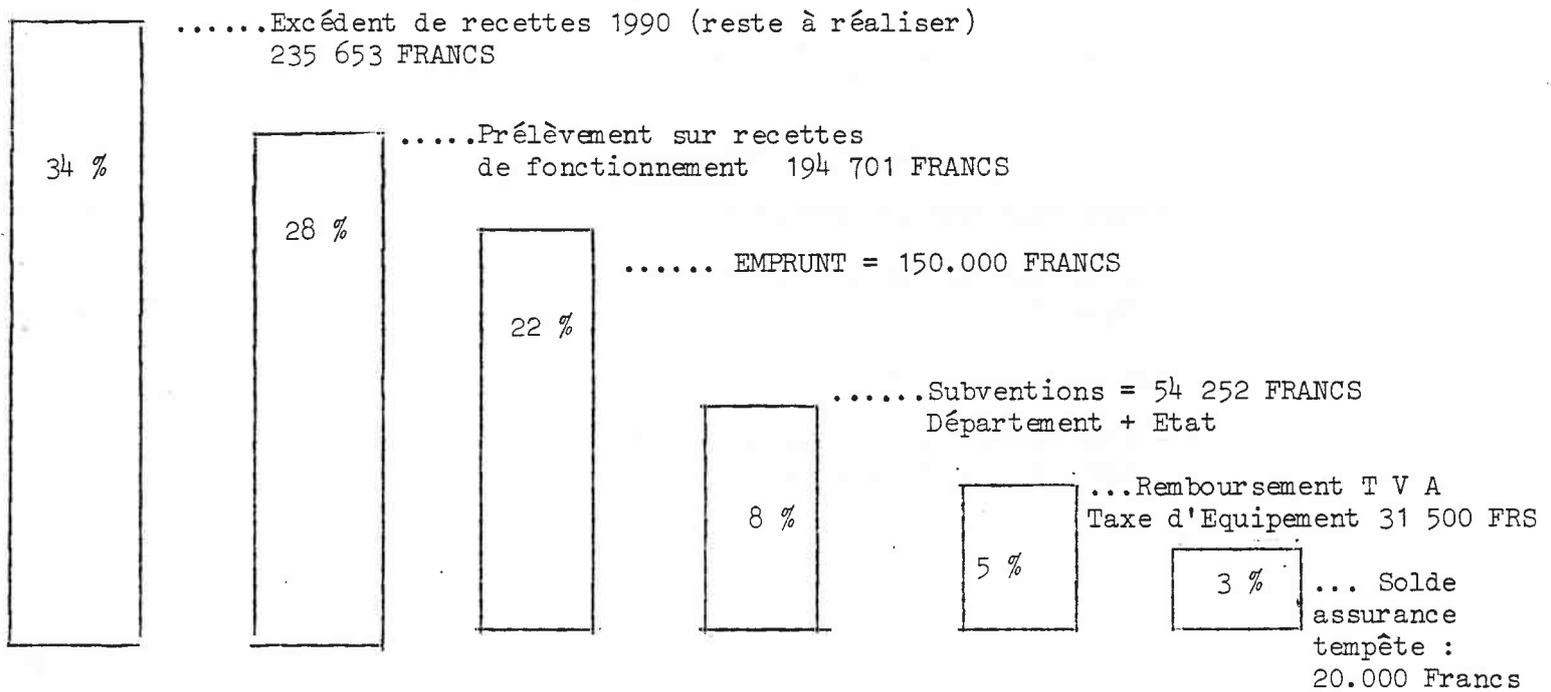
Taxe d'habitation = 132 768 (34 %)
Foncier bâti = 130 199 (33 %)
Foncier non bâti = 100 911 (26 %)
Taxe professionnelle = 27 143 (7 %)

B U D G E T 1 9 9 1

RECETTES PREVUES EN SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL : 686 106 FRANCS

=====



QUELQUES SUGGESTIONS DE LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT :

1. Les huiles usées

Un Français sur trois vidange lui-même son moteur.

Si c'est votre cas, ne jetez pas votre huile usagée : rapportez-la au point de vente où vous l'avez achetée neuve (le vendeur doit normalement mettre à la disposition de ses clients un collecteur d'huiles usagées), sinon portez-la au conteneur spécial le plus proche (pour en connaître l'adresse, tapez 36 15 IDEAL rubrique "DECHETS" sur votre minitel.

Il faut savoir qu'un litre d'huile brûlée dégage des gaz toxiques dont 2 g de plomb dans l'atmosphère.

2. Economisez vos revenus et votre automobile, exemple :

2 déplacements par jour de moins de 2 km reviennent à 1500,00 Francs par an.

Un trajet de 3 km effectué 4 fois par jour, pendant 220 jours avec une voiture de 6 CV, coûte 5400,00 Francs par an.

Utilisez votre vélo ! il est économique et non polluant.

3. Tout à la poubelle

Les emballages constituent plus de la moitié du volume et le tiers du poids des ordures ménagères. 30 % de la production des matériaux plastique sont absorbés par le secteur du conditionnement, résultat : sur 10,00 Francs d'achat de nourriture, 1,00 Franc va à l'emballage.

Ne jetez plus vos piles électriques, elles polluent énormément car elles contiennent du mercure, du cadmium, du zinc, du nickel.

Ne jetez plus vos accumulateurs usagés : rapportez-les à leur point de vente. Rapportez aussi les piles boutons usagées au photographe, à l'horloger ou à la grande surface qui vous les a vendues.

Investissez dans l'avenir. Achetez moins : nous avons souvent les yeux plus gros que le ventre. Achetez plus durable, depuis les jouets jusqu'aux appareils ménagers. Evitez le "prêt à jeter" c'est dans la plupart des cas l'énergie de notre planète terre qui disparaît (pensons à nos enfants qui doivent assumer encore d'autres générations après nous).

4. COMPOSTAGE

Un solution économique : En France la moitié des ordures ménagères est constituée de matières putrescibles (déchets organiques). Un total de 40 millions de tonnes produites chaque année qui pourraient être réutilisées par un moyen simple d'amendement naturel pratiqué depuis l'antiquité, épluchures, reste de

.../...

repas, coquilles d'oeufs, marc de café, filtres à café en papier etc...
Les fleurs, les feuilles mortes, mauvaises herbes, tontes de gazon, tailles de haies ne demandent qu'à retourner à la terre, comment procéder ? : dans un coin de votre jardin, si possible ombragé, disposez les matières compostables en couches successives, arrosez par temps sec, retournez et mélangez les déchets pour favoriser la décomposition. Lorsque le tas est suffisamment important, recouvrez-le avec de la paille, des herbes sèches, des feuilles mortes ou une fine couche de terre pour maintenir la température à 55°. Au bout de 6 mois vous obtiendrez un compost ayant la consistance d'un terreau meuble et noir.
Quelques conseils : Enfoncez des batons dans le tas pour assurer une bonne aération, les orties constituent un très bon activateur de compost (attention toutefois qu'elles ne soient pas en grains).

DECHARGE MUNICIPALE FERMEE

(par décision Préfectorale du 14 JUIN 1991)

- La Municipalité rappelle que toute personne déposant des ordures, autres que celles stipulées dans la circulaire municipale du 27 Décembre 1991, sera passible d'une amende dont le montant sera déterminé par le Tribunal.

ma planète
ça me regarde



LA VIE DES ASSOCIATIONS :

TELETHON 1991

Les vendredi 6 et samedi 7 Décembre 1991, l'Association Sportive (ASAR) se mobilisait au profit du Téléthon, en organisant les 30 heures pour l'A.F.M. Les défis étaient d'effectuer, par relais successifs, le plus grand nombre de kilomètres sur une bicyclette montée sur home-trainer et parallèlement d'occuper une table de ping-pong.

Devant le nombre important de participants, deux tables de ping-pong supplémentaires étaient installées, ainsi qu'un vélo d'appartement. Samedi soir nous pouvions déclarer que nos deux défis étaient réussis : 1060 Kilomètres sur le vélo home-trainer, 540 kilomètres sur le vélo d'appartement et les 3 tables occupées pendant 30 heures.

Cette opération n'aurait pu être une totale réussite sans les personnes présentes à la cuisine qui, pendant 30 heures, se sont relayées pour confectionner les sandwiches, crêpes, gâteaux et quelques plats et servir cafés et rafraichissements. L'A.S.A.R. tient particulièrement à les remercier en leur tirant un grand coup de chapeau.

Ces deux journées furent très positives. Elles permirent d'une part de constater que nous étions nombreux à vouloir que cesse cette terrible maladie et d'autre part, grâce à la générosité de tous, l'ASAR peut verser la somme de 6150,00 Francs au profit de la recherche contre les maladies génétiques.

L'ASAR renouvelle ses remerciements à toutes les personnes qui ont répondu présent au cours de l'opération et à celles qui ont confectionné des gâteaux, offert des lots pour la tombola et des jeux pour les enfants, et vous donne rendez-vous à l'année prochaine.

A.S.A.R.

A.F.R.E.L.

L'AFREL remercie les nombreuses personnes qui ont apporté leur aide lors de nos activités de 1991. Chaque participant contribue à la réussite de ces fêtes, tout spécialement à l'occasion de l'Arbre de Noël :

- Merci aux enfants qui ont répondu présent à notre appel avec bonne volonté et talent
- au public enthousiaste
- aux volontaires spontanés ne faisant pas partie de l'Association.

Afin de pouvoir dès à présent réfléchir aux costumes, nous rappelons aux enfants que la Matinée Costumée aura lieu le Samedi 14 Mars 1992.

Pour les plus grands, c'est le Thé Dansant qu'il faut retenir, le Dimanche 29 Mars 1992.

Nous vous rappellerons en temps et heure ces différentes fêtes organisées à votre intention.

Votre participation nous encourageant à continuer.

MEILLEURS VŒUX à tous pour 1992.

CLUB DES BONS AMIS

ACTIVITES DE L'ANNEE 1991

Outre les rencontres bi-mensuelles :

9 janvier : Galette des rois

9 mars : Assemblée Générale se terminant par une dégustation de crêpes, rafraîchissement et café

3 avril : Repas frites

13 avril : Participation au repas offert aux Aînés par Centre Communal d'Action Sociale

21 avril : Sortie Théâtre des Arts, pour la représentation de l'opérette de Francis Lopez " Le Chanteur de Mexico "

15 mai : Sortie pique nique, avec visite du château de Bonnemare et de l'Abbaye de Fontaine Guérard. Repas à la salle des fêtes de Flipou, mise gracieusement à notre disposition grâce à la municipalité de cette commune

12 juin : Voyage annuel du Club en Basse Normandie avec visite d'un distillerie de calvados - Saint Hymer; Sépulture de la Mère DENIS - Déjeuner à Font l'Evêque. L'après-midi, poursuite de nos visites : l'aquarium de Trouville puis Deauville

26 juin : Visite de l'exposition de peinture au château de Martainville

15 août : Participation à la Fête Patronale

1er septembre : Participation à l'excursion organisée par le Centre Communal d'Action Sociale, avec visite du Musée du mobilier miniaturé du château de Vandœuvre avec restauration. L'après-midi, promenade en bateau sur le canal de Caen à Ouistreham

11 septembre : Sortie pique nique en pays de Bray avec visite d'une ferme avec matériel ancien

27 octobre : Fête du Club, avec animation par ses membres et de jeunes bénévoles

25 novembre : Repas organisé par notre association et offert aux Aînés de la commune

ACTIVITES ENVISAGEES POUR 1992

Assemblée Générale le samedi 29 février - Excursion en mai -

Fête annuelle le 25 octobre - Repas le 7 novembre

sorties : Théâtre, pique nique, repas frites et diverses animations
dates non encore fixées.

C.C.A.S.

Comme les années précédentes, la brioche et la bouteille de vin ont été remises (pendant la semaine des retraités) à toutes les personnes de plus de 65 ans. Les bons de Noël d'un montant de 220 F et 300 Kg de charbon par ménage ont été distribués à toutes les personnes dont les revenus n'excèdent pas :

- pour une personne seule : 36.954 F par an
- pour un couple : 64.689 F par an.

Il est bien certain que si vous remplissez ces conditions, ces droits ne vous seront accordés qu'après avoir présenté en Mairie votre avis de non-imposition.

C.C.A.S. : Informations

- . Pour les Jeunes de 16 à 25 ans sans emploi =
Le Relai 16/25 ANS

Vous cherchez :

- une orientation professionnelle
- une formation
- un emploi

Vous voulez résoudre :

- un problème de santé
- un problème de logement

Pour rencontrer des responsables près de chez vous, téléphonez au RELAIS 16/25 (35/03/19/90), 7 avenue Champlain à Rouen ou prenez rendez-vous au Clip-Jeunesse de Darnétal (35/08/28/64), où Madame AVENEL se tient à votre disposition tous les :

Lundi après-midi) CLIP-JEUNESSE - Darnétal
Mardi matin) Mme AVENEL : 35.08.28.64.
Jeudi après-midi)

- . Pour toutes personnes sans emploi et sans ressources =
Le R.M.I.

- il garantit chaque mois un minimum d'argent
- il vous donne accès à une aide au logement et à la Sécu-
rité Sociale
- il vous engage dans une démarche d'insertion.

Le minimum de revenu qui vous est garanti varie selon votre situation familiale. Toutes vos ressources sont prises en compte et elles seront complétées par l'allocation de R.M.I. pour atteindre le montant fixé par la loi.

Pour tous renseignements, adressez vous à la Mairie ou à l'Assis-
tant Social

- . Pour les personnes âgées =

L'Allocation Compensatrice.

Cette allocation est accordée aux personnes âgées handicapées qui ont besoin d'une tierce personne pour les aider dans les faits et gestes de la vie quotidienne (se laver seul, s'habiller seul, manger seul, sortir seul, ...)

Le versement de l'allocation est soumis à des conditions de ressources.

Si vous pensez pouvoir en bénéficier, adressez vous à la Mairie qui établit le dossier.

LE COMITE DES FETES

Toute l'équipe du Comité des Fêtes est heureuse de vous présenter ses vœux pour 1992.

Que cette année soit une année pleine de contacts, de rencontres, de convivialités entre nous afin que l'on rompe cet individualisme qui nous ronge. Il faut que l'on se parle, ainsi le Comité des Fêtes prend toute sa place dans la vie de notre village. Nous essayons aussi de participer au tissage de la toile associative afin que notre commune respire mieux. Notre village est ainsi connu dans notre canton.

Nous vous proposons des activités diverses tout au long de l'année. La confection de celles-ci est un travail acharné de tous les membres du Comité des Fêtes. Ils doivent être récompensés tout simplement en manifestant de votre présence.

Bien sûr nous comettons des erreurs, que nous nous efforçons de rectifier pour l'année suivante. Nous ne maîtrisons pas tout. Encore une fois tout ceci se fait dans le cadre du bénévolat, venez donc nous rejoindre, nous avons besoin d'idées nouvelles tous les ans.

Nos activités 1991 :

- le 9 Février : 120 personnes se retrouvaient autour du Pot au Feu. Soirée organisée en commun avec l'AFREL. La neige s'étant abattue sur toute la région, le groupe folklorique ne put se déplacer. La soirée était quand même assurée et animée par la disco de Gérard.

- les 27 et 28 Avril : Exposition artisanale annulée par manque de participants.

- les 8 Mai et 11 Novembre : nous participons aux commémorations ainsi qu'au souvenir.

- le 26 Mai : nous avons honoré les mamans

- le 8 Juin : Méchoui sous une météo pas terrible. 100 personnes se sont regroupées afin de déguster ce repas traditionnel.

- le 14 Juillet : kermesse des Associations

- Fête patronale du 15 Août : "Le TOP 50"

Notre Foire à Tout a remporté un vif succès avec un record : plus de 400 mètres d'exposants.

Essai non transformé pour notre bal du 15 Août. Nous ferons mieux l'année prochaine.

Grande journée du 15 Août avec naturellement sa grande parade. Merci à tous ces bénévoles qui répondent toujours présent. Rendez-vous en 1992.

- les 28 et 29 Septembre : 9ème Salon de Peinture.

Véritable institution que notre salon. Tous les ans les artistes (12 cette année) se retrouvent afin de nous faire découvrir leur passion et sensibilité. Attention, cette année cela sera notre 10ème... Surprise !

- le 9 Novembre : Choucroute

Nous refusons toujours du monde. 250 personnes, ambiance du tonnerre, on en redemande et bien rendez-vous le 10 Octobre 1992.

- le 14 Décembre : Arrivée du Père Noël et spectacle de qualité il faut le dire "made in Auzouville". Chapeau à tous !

Et bien nous voilà arrivé au terme de 1991, nous devons remercier la commune qui nous met à notre disposition matériel, salle, etc..., ainsi qu'une subvention annuelle et nous apporte son soutien lors de notre démarche associative.

Question : "C'est quand la 1ère activité du Comité ?"

Réponse : "Regarde le calendrier du bulletin communal !"

Salut. A bientôt !!!

Le plaisir le plus délicat

est de faire

celui d'autrui.



La Bruyère

